



Ascain, le 18 juin 2020

Chers parents d'élèves de l'école Ste-Marie,

Suite aux annonces du Chef de l'état ce dimanche, vous êtes nombreux à me solliciter pour me demander ce qu'il en est de la "rentrée" du 22 juin. Dimanche soir, tout était clair : chaque enfant retournerait obligatoirement à l'école "selon les règles de présence normale".

Mais lundi matin, le ministre de l'éducation annonçait un protocole "allégé", mais protocole obligatoire quand-même. Ce document était en gestation depuis lundi et n'a été diffusé qu'hier à 22h00.

En introduction, le document résume : **"La principale évolution du protocole sanitaire concerne l'assouplissement des règles de distanciation physique dans les écoles et les collèges. Les mesures pour éviter le brassage des groupes et pour garantir l'hygiène des mains demeurent essentielles."**

Vous trouverez ci-joint le nouveau protocole (8 pages) que je demande à chacun de lire.

Voici ci-dessous, les règles modifiées par rapport au précédent protocole sanitaire (tout le reste du protocole précédent restant d'actualité) :

- **Accompagnateurs et intervenants extérieurs** : toujours "munis d'un masque grand public", ils peuvent désormais "entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage ou désinfection des mains".
- **Distanciation physique en général** : "La règle indicative de surface de 4m² par élève ne s'applique plus, dans les locaux comme dans les espaces extérieurs".
- **Distanciation physique en maternelle** : à l'école maternelle, "entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe, aucune règle de distanciation ne s'impose, que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents".
- **Distanciation physique dans les écoles élémentaires et les collèges** : dans les écoles élémentaires et les collèges, "la distanciation physique d'au moins un mètre latéral s'applique dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face". Mais cette distanciation physique "ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives". Il est précisé que "L'organisation de la classe à l'air libre est donc encouragée. [...]"
- **Lavage des mains** : en plus des gestes barrière en général, qui sont maintenus, le lavage des mains "aux lavabos" peut se réaliser "sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe".
- **Port du masque pour les personnels** : le port du masque "n'est pas obligatoire pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves". Quand le masque n'est pas utilisé, "il peut être soit suspendu à une

accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle".

- **Port du masque pour les élèves** : rien ne change. Pour les élèves de maternelle, il "est à proscrire" ; pour les élèves des écoles élémentaires, il n'est "pas recommandé mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école" ; et pour les collégiens/lycéens, le port du masque "grand public" "est obligatoire lors de leurs déplacements".
- **Ventilation des classes et autres locaux** : "En cas de ventilation mécanique, il s'agit de s'assurer de son bon fonctionnement et de son entretien".
- **Limitation du brassage des élèves** : "Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe est réduite comme à l'école maternelle".
- **Nettoyage et désinfection des locaux et matériels** : "Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour". Par ailleurs, "Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour". Quant aux "tables du réfectoire", elles sont "nettoyées et désinfectées après chaque service".
- **L'information et la communication** : les parents sont "informés clairement de l'évolution des mesures prises"

Compte tenu de l'ensemble de ces consignes, l'équipe a travaillé dès hier soir à l'organisation de ce retour à l'école.

1./ L'accueil sera assuré pour tous les élèves inscrits à partir de lundi aux heures et conditions détaillées dans l'organisation prévue.

L'enseignement à distance cessera donc demain vendredi 19 juin après la classe.

2./ L'accueil périscolaire ne pourra pas être assuré (étude, garderie).

3./ La cantine ne sera possible que pour tous les enfants qui ne peuvent pas manger ailleurs à midi.

4./ Les cours cesseront le mardi 30 juin 2020 après la classe.

Les jeudi 2 et vendredi 3 juillet, un accueil -hors protocole sanitaire- sera organisé à l'école, côté maternelle, pour les enfants dont les parents n'auraient aucune solution de garde.

L'équipe devra en effet travailler à préparer la future rentrée fixée au 1er septembre, rentrée qui -même dans des conditions normales, nous l'espérons- s'annonce compliquée compte tenu du niveau hétérogène des élèves, suite à cette longue période d'absence à l'école. Il s'agira de favoriser l'intégration de chacun dans sa nouvelle classe, d'organiser les évaluations qui permettront à chaque enseignant de bâtir des programmations adaptées à chaque classe et enfin d'organiser le passage de relais avec le nouveau chef d'établissement Mme Laëtitia Da Rosa.

Conduite à tenir par les parents lors de la reprise de l'école

- 1./Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. **Les parents s'engagent obligatoirement à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37.8 °C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.**
- 2./ L'école a mis en place une organisation qui permettra de respecter la règle de distanciation physique. Ce principe doit être respecté **dans tous les espaces** (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, cantine, sanitaires...). Elle gèrera le lavage des mains régulier au fil de la journée.
- 3./En rentrant à la maison, les enfants doivent impérativement **se laver les mains** et **poser leur sac pour ne plus y toucher**.

Je vous demande de regarder avec votre enfant les logos ci-dessous : cela leur permettra de mieux se représenter la nouvelle vie à l'école.

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES :



Procédure de gestion d'un cas Covid :

Les symptômes évocateurs sont : la toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc... En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes, l'école procédera immédiatement **à l'isolement de l'élève** avec un masque dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente qu'un des parents vienne le chercher ou d'une prise en charge médicale.

Respect impératif des gestes barrières.

Le directeur va informer le parent qu'il doit éviter les contacts et consulter au plus vite le médecin traitant.

Un nettoyage de la pièce où a été isolé l'élève sera effectué, et bien sûr la poursuite **des gestes barrières** continuera.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Au cas où le test s'avérerait positif :

- **informer au plus vite l'école** qui se rapprochera sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité :

- la famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission et déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte ;

- les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques pourront prendre des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école ;

- le nettoyage et désinfection des locaux occupés par l'élève vont être effectués dans les 48 h ;

- information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école ;

- les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

Horaires et organisation à partir du lundi 22 juin :

Accueil dans le bâtiment de l'école maternelle (entrée habituelle).

1 seul groupe sera constitué.

Pour respecter le protocole de désinfection notamment, les 2 bâtiments seront occupés alternativement à jour passé. Seule la salle de sieste sera occupée journalièrement.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin Groupe 1	Josiane Béatrice Sophie G.	Josiane Béatrice Sophie G.	Josiane Béatrice Sophie G.	Josiane Béatrice Sophie G.
Après-midi Groupe 1	Josiane Béatrice Sophie G.	Josiane Béatrice Sophie G.	Josiane Béatrice Sophie G.	Josiane Béatrice Sophie G.

Horaires et organisation du temps scolaire (une journée-type) :

Comme annoncé, il n'y aura pas de garderie possible ni le matin ni le soir.

Arrivées et sorties échelonnées : les parents veilleront à respecter scrupuleusement les horaires indiqués pour la classe de leur enfant et respecteront les distances de sécurité devant le portillon.

9h00 : GS monolingues et immersion + petits frères et sœurs.

9h10 : MS monolingues et immersion + petits frères et sœurs.

9h20 : PS monolingues et immersion.

Récré du matin : pas de goûter.

11h45 : Cantine pour les enfants dont les parents n'ont pas d'autre solution.

12h00 : sortie de midi : les parents récupèrent leur enfant au portillon un par un en respectant les distances (**retour à 13h30**).

Sieste à 13h30 pour les enfants qui ont déjeuné chez eux.

16h10 : PS monolingues et immersion.

16h20 : MS monolingues et immersion + petits frères et sœurs.

16h30 : GS monolingues et immersion + petits frères et sœurs.

Accueil dans le bâtiment de l'école primaire (entrée portillon côté cour).

2 groupes seront constitués.

Pour respecter au maximum le protocole, les élèves seront accueillis dans **4 classes** du primaire et la cantine pour ceux dont les parents ne peuvent pas trouver une autre solution(+ la salle d'isolation : nouvelle salle ASH cour).

Affaires à prévoir dans le cartable de l'enfant :

Dans son sac ou son cartable, chaque enfant devra **ramener les livres scolaires et de bibliothèque** et :

- trousse
- feutres, crayons de couleur
- mouchoirs jetables
- une gourde marquée à leur nom.

C'est le minimum : si l'enfant désire prendre autre chose (livre, jeux, ...), il en a le droit. Ce matériel restera dans le cartable après utilisation.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin Groupe 1 CP-CE1	Isabelle Fanny Sandra	Isabelle Fanny Sandra	Isabelle Fanny Sandra	Isabelle Fanny Sandra
Après-midi Groupe 1 CP-CE1	Isabelle Fanny	Isabelle Fanny	Isabelle Fanny	Isabelle Fanny

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin Groupe 2 CE2- CM1-CM2	Pantxika Agnès	Pantxika Agnès	Pantxika Agnès	Pantxika Agnès
Après-midi Groupe 2 CE2- CM1-CM2	Pantxika Maider	Pantxika Maider Agnès	Pantxika Maider	Pantxika Maider Agnès

Horaires et organisation du temps scolaire (une journée-type) :

L'accès à l'intérieur de l'école est interdit aux parents et à toute personne autre que les élèves admis et les personnels de l'établissement. En cas de nécessité impérieuse, lavage des mains et masque sont obligatoires pour entrer dans la cour.

Comme annoncé, il n'y aura pas de garderie possible ni le matin ni le soir.

Arrivées et sorties échelonnées : les parents veilleront à respecter scrupuleusement les horaires indiqués pour le groupe de leur enfant et respecteront les distances de sécurité matérialisées jusqu'au portillon.

9h00 : Groupe 1 CM2 + petits frères et sœurs

9h05 : Groupe 1 CM1 + petits frères et sœurs

9h10 : Groupe 1 CE2 + petits frères et sœurs

9h15 : Groupe 2 CE1 + petits frères et sœurs

9h20 : Groupe 2 CP.

Récré du matin échelonnées : pas de goûter.

10h00 Gr1 / 10h30 Gr2

12h00 : sortie de midi : les parents récupèrent leur enfant au portillon un par un en respectant le marquage au sol (**retour à 13h30**).

à partir de 12h00 : Cantine pour les enfants dont les parents n'ont pas d'autre solution.

12h05 G2 CP-CE1

12h45 G1 CE2-CM

Les élèves qui auront mangé à la maison reviendront à l'école à 13h30.

Sortie du soir échelonnée : Attention aux horaires : mêmes consignes que le matin.

16h10 : Groupe 2 CP

16h15 : Groupe 2 CE1 + petits frères et sœurs

16h20 : Groupe 1 CE2 + petits frères et sœurs

16h25 : Groupe 1 CM1 + petits frères et sœurs

16h30 : Groupe 1 CM2 + petits frères et sœurs

Rappel : en rentrant à la maison, les enfants doivent impérativement **se laver les mains** et **poser leur sac pour ne plus y toucher.**

Pour l'équipe,
Beñat Hourcade

Suite à beaucoup d'appels pour me demander si cette "rentrée" est obligatoire, je sais très bien que beaucoup de familles hésitent à faire revenir leur enfant pour 6 jours dans ces conditions encore "spéciales".

Je demande simplement à chacun d'entre vous qui n'enverra pas son enfant à l'école lundi de me le faire savoir tout de suite par un petit mail en cliquant sur l'adresse ci-dessous :

ecolestemarie.ascain@wanadoo.fr

Il n'y aura aucune poursuite (!) et vous me faciliterez l'organisation en me prévenant.

Merci d'avance.